

Документ подписан простой электронной подписью
Информация о владельце:
ФИО: Смирнов Сергей Николаевич
Должность: врио ректора
Дата подписания: 31.10.2023 12:47:48
Уникальный программный ключ:
69e375c64f7e975d4e8830e7b4fcc2ad1bf35f08

Ministère des sciences et de l'enseignement supérieur de la Fédération de Russie
Université d'Etat de Tver

Confirmation:

Directeur du programme d'études
de base

L.M.Sapojnikova

31.10.2023 г.



Programme d'étude de la discipline (avec annotation)

«Lexicologie» (le français)

Orientation de formation 45.03.02 «Linguistique»

Profil de formation

« Théorie et méthode de l'enseignement des langues et cultures étrangères »,

«Traduction et théorie de la traduction»

Pour les étudiants de la 3 année section du jour

Auteur: candidat ès lettres, maître des conférences O.V. Osipova

Tver, 2023

I. Annotation

1. But et objectifs de la discipline (module)

L'objectif de cette discipline est de constituer une base linguistique théorique générale pour le bachelier dans des domaines d'activité professionnelle future tels que l'enseignement linguistique, la communication interlinguistique et la communication interculturelle. L'accent est mis sur le développement de compétences universelles, y compris la pensée critique des étudiants dans le processus de recherche, d'analyse et d'interprétation de l'information pour résoudre des problèmes linguistiques, ainsi que l'argumentation de leur propre point de vue, y compris la formation de ces compétences dans une langue étrangère.

Les objectifs de la discipline sont les suivants:

- _ développer et améliorer les compétences universelles des étudiants en ce qui concerne l'analyse de problèmes linguistiques spécifiques, l'examen et la proposition de solutions possibles, l'évaluation de leurs avantages et inconvénients, et la recherche, l'analyse, l'interprétation et le classement d'informations pour résoudre les problèmes linguistiques posés;
- _ développer les bases théoriques de la compétence sociolinguistique du bachelier, qui lui permet de s'orienter dans les différentes variétés (sociales, régionales, professionnelles, etc.) de français, de comprendre et d'utiliser de manière adéquate les moyens nominatifs des variétés linguistiques correspondantes;
- _ familiariser les étudiants avec la terminologie acceptée des descriptions linguistiques, avec la maîtrise ultérieure de l'appareil terminologique de base du métalangage de la description linguistique et sa fluidité dans le cadre des problèmes abordés, afin qu'ils puissent se forger leur propre opinion et jugement et argumenter leurs conclusions et leurs points de vue, y compris dans une langue étrangère;
- _ élargir et approfondir les connaissances des étudiants sur le système lexical de la langue cible en tant que système de moyens nominatifs et, sur cette base, développer les compétences linguistiques des futurs linguistes, enseignants et traducteurs;
- _ développer la conscience interculturelle et la compétence socioculturelle des étudiants, tant dans le domaine des réalités universelles que dans celui de l'histoire et de la culture de la communauté francophone, en leur apprenant à percevoir les informations culturelles et historiques contenues dans le vocabulaire.

2. Place de la discipline dans la structure du programme de formation

Le cours "Lexicologie" fait partie obligatoire du bloc 1 du plan d'étude du programme de formation du baccalauréat de l'orientation 45.03.02 «Linguistique» dans les profils de formation « Théorie et méthode de l'enseignement des langues et cultures étrangères », «Traduction et théorie de la traduction».

La discipline est enseignée au 5-me semestre de la troisième année de la section du jour.

Cette discipline est logiquement et méthodologiquement liée aux disciplines suivantes du programme d'études:

- « Langues et cultures antiques
- Introduction à la théorie du langage
- Phonétique théorique
- Histoire de la langue
- Grammaire théorique
- Stylistique
- Linguoculturologie comparative
- Psycholinguistique
- Recherche académique actuelle en linguistique francophone
- Préparation et l'examen de fin d'études
- Préparation à la procédure de soutenance et soutenance du mémoire de fin d'études

Exigences relatives aux connaissances et compétences "d'entrée" de l'étudiant, requises dans cette discipline et acquises à la suite de la maîtrise des disciplines précédentes.

L'étudiant doit:

- comprendre les catégories grammaticales, phonétiques et lexicales de base de la langue;
- connaître la terminologie de base de la théorie linguistique;
- comprendre les principales méthodes de recherche, de collecte, de traitement et de systématisation de l'information en linguistique;
- être capable de rechercher des informations sur Internet pour résoudre un problème donné;
- être capable de rédiger et de mettre en forme des textes sur un ordinateur à l'aide de divers éditeurs de texte.

La discipline est enseignée sur la base de la connaissance pratique du français, acquise pendant les cours précédents ("Cours pratique de français", "Cours de la communication professionnelle en français", de la connaissance de la théorie linguistique générale ("Principes fondamentaux de la linguistique") et de la théorie de la communication interculturelle ("Introduction à la théorie de la communication interculturelle", "Communication interculturelle en langues étrangères dans la sphère professionnelle de la communication"), de l'histoire du français ("Histoire de la langue"), d'autres langues et cultures ("Langues et cultures anciennes"); de la compréhension des relations entre les aspects phonétiques, grammaticaux et lexicaux de la parole ("Phonétique théorique", "Grammaire théorique"), de la capacité à utiliser les technologies modernes de l'information pour résoudre des problèmes linguistiques spécifiques ("Technologies de l'information en linguistique"), de la

formation d'un corpus de base de description terminologique méta-langagière des sujets étudiés, du développement d'une connaissance générale du français y compris les disciplines qui développent des compétences universelles (“Philosophie”, “Langue russe et culture de la parole”).

Ce programme est nécessaire pour préparer avec succès l'examen d'État et l'épreuve de qualification finale.

3. Volume de la discipline: 3 unités, 108 heures académiques, y compris:

Travail de contact en salle d'étude: cours théoriques– 17 heures, cours pratiques – 17 heures;

Travail individuel: 47 heures, contrôle (préparation à l'examen) – 27 heures.

4. Résultats prévus de la discipline en conformité avec les résultats prévus du programme de la formation

Résultats prévus du programme de la formation (compétences à former)	Résultats prévus de la discipline
CPG-1 Capacité d'utiliser le système des connaissances linguistiques dans le domaine des phénomènes phonétiques, lexiques, grammaticaux, lexigénériques, orthographiques, ponctuationnels, des lois du fonctionnement de la langue étudiée, ses variétés fonctionnelles;	CPG -1.1 Capacité d'utiliser le système des connaissances linguistiques dans le domaine des phénomènes phonétiques, lexiques, grammaticaux, lexigénériques, orthographiques, ponctuationnels, des lois du fonctionnement de la langue étudiée, ses variétés fonctionnelles
	CPG -1.2 Connaissance des paradigms théoriques contemporains, écoles, conceptions linguistiques
	CPG -1.3 Comparaison et analyse des phénomènes de la langue, des variétés fonctionnelles de la langue
	CPG -1.5 Analyse de l'emploi des procédés linguistiques dans le texte et dans le langage

5. Forme de l'attestation intermédiaire et semestrielle: examen, 5-me semestre.

6. Langue d'enseignement: français.